



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
11 avril 2014  
Français  
Original: anglais

## Conseil du commerce et du développement

### Cinquante-neuvième réunion directive

Genève, 23-25 juin 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

## Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

### Rapport du Secrétaire général de la CNUCED

#### *Résumé*

Le présent rapport annuel sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique porte sur la période de mai 2013 à avril 2014. Comme les rapports des années précédentes, il est organisé d'après les trois grands domaines d'action de la CNUCED: recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique. Il montre une nouvelle fois comment la CNUCED influe sur le développement des pays africains, à travers trois principales catégories d'activités: la contribution à la conception, à la formulation et à l'application des politiques; le renforcement des capacités au sein des gouvernements, des institutions, du secteur privé et de la société civile africains; et la facilitation du consensus sur les questions intéressant l'Afrique.

GE.14-50424 (F) 190514 220514



\* 1 4 5 0 4 2 4 \*

Merci de recycler



## Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des activités de la CNUCED dans ses trois grands domaines d'action, à savoir: la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique.
2. La CNUCED demeure résolue à renforcer ses partenariats avec des institutions clés de la région africaine telles que l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine. Par exemple, la CNUCED a organisé une réunion en 2013 aux fins de l'examen des résultats d'une étude sur la mobilisation des ressources intérieures, réalisée par l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et la CEA à la demande du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD. En janvier 2014, la CNUCED et l'Agence de planification et de coordination ont signé un mémorandum d'accord en vue de renforcer leur collaboration.
3. La CNUCED a participé activement à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, en particulier en ce qui concerne l'Afrique. Elle a présenté des exposés et fait des interventions lors de réunions d'experts et de séminaires. Par exemple, elle a pris part à une réunion de réflexion sur la vision africaine du programme de développement pour l'après-2015, organisée à Cape Town (Afrique du Sud) le 13 septembre 2013 par l'Université de Cape Town et le secrétariat du Groupe de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015.

## I. Recherche et analyse

4. Les activités de recherche et d'analyse de la CNUCED contribuent de quatre façons principales à rendre la conception, la formulation et l'application des politiques plus efficaces en Afrique: en aidant les pays à mesurer leurs résultats et leurs progrès économiques; en stimulant et en structurant le débat sur les grandes questions qui concernent le développement de l'Afrique; en conseillant les gouvernements africains sur les réformes à travers les examens des politiques nationales; et en aidant les gouvernements africains à prendre les décisions appropriées à l'aide d'outils analytiques étayant la prise des décisions techniques.

### A. Suivi des résultats et des progrès économiques

5. En 2013, le *Rapport sur l'investissement dans le monde*, intitulé «Les chaînes de valeur mondiales: L'investissement et le commerce au service du développement», a été consacré à l'examen des synergies entre commerce et investissement dans les chaînes de valeur mondiales. Comme les années précédentes, le rapport offre une analyse approfondie des tendances de l'investissement étranger direct (IED) en Afrique, notamment une analyse de la répartition des investissements au niveau du continent. Les flux d'IED vers l'Afrique ont augmenté pour la deuxième année d'affilée, en hausse de 5 %, pour s'établir à 50 milliards de dollars, la région étant ainsi l'une des rares à avoir enregistré en 2012 une croissance supérieure à celle de 2011. Les IED en provenance d'Afrique ont presque triplé en 2012, pour s'établir à 14 milliards de dollars. Les sociétés transnationales du Sud sont de plus en plus présentes en Afrique, avec une tendance observée ces dernières années à un accroissement de la part des IED venant de pays émergents. Pour ce qui est du stock d'IED, la Malaisie, l'Afrique du Sud, la Chine et l'Inde (dans cet ordre) étaient les principaux pays

en développement investissant en Afrique. Les flux d'IED en 2012 ont en partie été alimentés par des investissements dans le secteur des industries extractives dans des pays tels que la Mauritanie, le Mozambique, l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Parallèlement, on a observé un accroissement des IED dans la production manufacturière pour la consommation finale et dans les services, évolution témoignant de changements démographiques.

6. En 2013, la CNUCED a poursuivi ses recherches de fond sur un large éventail de questions d'ordre stratégique, juridique et réglementaire et leurs répercussions sur les activités de transport et de commerce des pays en développement, dont beaucoup revêtent une grande importance pour les pays et les sous-régions du continent africain. De nombreux articles ont été consacrés aux pays africains dans le bulletin trimestriel de la CNUCED *Transport Newsletter*. À l'automne 2013, la CNUCED a mis en place un registre mondial des organes de facilitation du commerce, regroupant des informations sur plus de 80 comités de facilitation du commerce, dont 24 dans des pays africains, dans le but d'améliorer la coordination et la coopération entre les acteurs publics et privés du commerce international.

7. Plusieurs rapports analytiques de fond ont également été menés à bien. Le premier est un rapport technique, intitulé «Les voies d'accès à l'océan», sur les questions touchant aux couloirs de transit utilisés pour le commerce des pays en développement sans littoral. Ce rapport porte principalement sur trois couloirs de transport situés en Afrique de l'Est, reliant Djibouti, l'Éthiopie, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda avec le Kenya et la République-Unie de Tanzanie. D'autres études de fond achevées en 2013 ont examiné le problème de la piraterie maritime, en particulier tel qu'il se pose dans les eaux de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Ouest depuis 2005. Un rapport décrit l'ampleur du problème, recense les principaux enjeux et met en évidence les incidences, les coûts et les répercussions commerciales des actes de piraterie.

## **B. Stimuler et structurer le débat sur les grandes questions qui concernent le développement de l'Afrique**

8. La CNUCED continue de stimuler et de structurer le débat en Afrique à travers ses rapports annuels sur le développement économique du continent et sur les pays les moins avancés. La livraison 2013 du *Rapport sur le développement économique en Afrique*, intitulée «Commerce intra-africain: Libérer le dynamisme du secteur privé», a ouvert de nouvelles pistes sur la manière de renforcer le secteur privé pour stimuler le commerce intra-africain. Le rapport a été diffusé dans plusieurs grandes villes africaines et a nourri les discussions sur les obstacles au développement du continent. Le rapport a été lancé par le Ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de Maurice pendant la réunion du Comité ministériel chargé du commerce et de l'industrie du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui s'est tenue à Maurice en juillet 2013, en présence de hauts fonctionnaires des pays membres de l'organe tripartite. Le rapport a également reçu un bon accueil à la session du Conseil du commerce et du développement en septembre 2013, comme l'attestent les réactions positives des États membres. Le Ministre du commerce et de l'industrie de la Sierra Leone, par exemple, a déclaré que les idées maîtresses du rapport s'inscrivaient dans le cadre des priorités énoncées dans le programme pour la prospérité de son pays. La CNUCED a aussi fait un exposé sur le commerce intra-africain, en s'appuyant sur son rapport, à l'Africa Finance and Investment Forum, organisé à Genève en juin 2013, en collaboration avec l'EMRC.

9. En 2013, la CNUCED s'est employée à sensibiliser les pays les moins avancés (PMA) d'Afrique et la communauté internationale à la nécessité urgente de créer des emplois pour les jeunes, toujours plus nombreux dans les PMA. Dans la livraison 2013 de son rapport sur les PMA, intitulée «Une croissance créatrice d'emplois pour un développement équitable et durable», la CNUCED estime que les PMA africains devront faire des efforts considérables pour créer suffisamment d'emplois décents à l'intention de leur jeunesse, faute de quoi, il est probable que les taux de pauvreté et d'émigration internationale augmenteront. Dans le cadre des activités de plaidoyer de la CNUCED, les conclusions et les recommandations figurant dans le rapport ont été présentées dans 14 pays africains et 10 autres pays, dont plusieurs capitales européennes, ainsi qu'aux États membres du Conseil du commerce et du développement.

10. Les conclusions et les recommandations issues des précédents rapports sur le développement économique en Afrique et sur les PMA ont été diffusées et analysées à l'occasion d'ateliers et de séminaires de renforcement des capacités en vue de sensibiliser les parties prenantes aux questions de politique de développement soulevées dans les rapports et de continuer à stimuler et structurer le débat autour de ces questions. En mai 2013, par exemple, avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la CNUCED a dispensé un cours de renforcement des capacités sur le thème: «Les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté – L'exemple de l'Angola» à 70 fonctionnaires du Gouvernement angolais, ainsi qu'à des représentants de la société civile, d'associations professionnelles et d'organisations internationales. Ce cours a permis aux fonctionnaires angolais de mieux comprendre le rôle central du renforcement des capacités productives dans le développement du pays. Les participants s'étant déclarés très satisfaits, le Gouvernement angolais s'est dit prêt à organiser d'autres activités similaires de renforcement des capacités à travers le pays.

### C. Examens des politiques nationales

11. *Examens de la politique nationale des services.* La CNUCED contribue au développement du secteur des services dans les pays en développement, en soumettant les cadres économiques, réglementaires et institutionnels applicables à ce secteur à un examen systématique destiné à mettre en évidence les modèles de politique commerciale susceptibles de faire progresser la réalisation des objectifs nationaux de développement dans le domaine des services. Les Examens de la politique nationale des services effectués en 2013 ont concerné l'Ouganda, le Rwanda et le Lesotho. Les conclusions de l'examen de l'Ouganda ont notamment été utilisées pour organiser une visite d'étude d'un petit nombre de fonctionnaires gouvernementaux dans un autre pays en développement en vue de renforcer leurs compétences en matière de formulation des politiques et de favoriser la coopération entre institutions chargées des questions relatives aux services. Dans le cas de l'Ouganda, le pays hôte était l'Afrique du Sud.

12. *Examens de la politique d'investissement.* Pendant la période considérée, la CNUCED a publié l'Examen de la politique d'investissement de Djibouti, qui a été présenté, avec celui de la politique d'investissement du Mozambique, à la cinquième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement. En 2013, à la demande des gouvernements concernés, la CNUCED s'est également attelée aux examens de la politique d'investissement du Soudan et du Congo. Environ cinq ou six ans après l'examen, la CNUCED établit un rapport, dans lequel elle évalue le degré de mise en œuvre de ses recommandations. En 2013, la CNUCED a publié de tels rapports pour le Kenya et le Lesotho et en a établi un pour la Zambie. Globalement, pendant l'année 2013, la CNUCED a fourni une assistance technique pour la mise en œuvre de ses recommandations à sept pays africains (Burundi, Djibouti, Kenya, Lesotho, Nigéria, Rwanda et Zambie). Ces activités ont abouti à la création d'un organisme de promotion de

l'investissement au Burundi et du Conseil présidentiel pour l'investissement au Burkina Faso, à la modernisation de la loi sur la promotion de l'investissement au Kenya, à l'adoption d'un programme destiné à attirer et diffuser les compétences au Rwanda et à l'utilisation d'un accord bilatéral d'investissement type en Sierra Leone. Dans le même temps, la CNUCED a poursuivi le dialogue avec la communauté des donateurs et avec un certain nombre de pays africains, dont sept PMA ayant demandé un examen de leur politique d'investissement. De fait, tout au long de l'année 2013, le programme d'examen des politiques d'investissement n'a cessé de faire la preuve de son importance, de sa qualité et de son impact. Les rapports de la CNUCED ont montré que les pays africains suivent les recommandations qui leur ont été faites de manière satisfaisante, voire très satisfaisante, et ont relevé un intérêt accru de la part des investisseurs déjà présents au niveau local et une plus grande capacité de promouvoir les investissements.

13. *Examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation.* La CNUCED a continué de soutenir les pays africains participant au programme d'examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation (STI). Instruments d'analyse, de renforcement des capacités et de conseil pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation, ces examens aident les pays africains à mieux exploiter la STI aux fins de leur développement. En 2013, il s'est surtout agi de faciliter la mise en œuvre des recommandations faites plusieurs années auparavant. Dans le cas du Lesotho, la CNUCED a participé, en collaboration avec le Gouvernement, à la conception de projets et à la levée des fonds qui devaient permettre de créer un certain nombre de structures et de services dans le pays, comme préconisé dans l'Examen de la politique de la STI.

#### **D. Outils analytiques étayant la prise des décisions techniques**

14. En 2013, poursuivant ses efforts pour mettre en œuvre les volets du Programme d'action d'Istanbul relevant de sa compétence, le secrétariat de la CNUCED a élaboré des indicateurs de mesure des capacités productives des PMA, qui ont conduit à la mise au point du premier indice en la matière. À sa soixantième session, le Conseil du commerce et du développement a examiné les travaux menés par le secrétariat, en faisant le point des lacunes et limites nationales, tout en indiquant les progrès accomplis par les PMA dans le domaine du renforcement des capacités productives en fonction des objectifs et des critères d'évaluation convenus et de certains indicateurs. Il a salué la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, notamment son travail d'évaluation et d'analyse comparative des capacités productives dans les PMA. L'indice des capacités productives des PMA, mis au point par la CNUCED, sera bientôt disponible en ligne.

15. Les guides de l'investissement de la CNUCED visent à informer les investisseurs internationaux des possibilités et des conditions d'investissement dans les pays d'accueil. Au cours de l'année écoulée, la CNUCED a commencé à mettre à jour le guide concernant l'Ouganda. Les guides de l'investissement sont désormais disponibles en ligne (iGuides); le Burundi, Djibouti et le Rwanda ont été parmi les premiers bénéficiaires de cette initiative.

16. Trois pays africains (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire et Kenya) ont participé aux essais pilotes du Guide pratique de la CNUCED pour le développement de la comptabilité qui vise à renforcer les capacités réglementaires et institutionnelles afin que les entreprises publient des informations de qualité.

## II. Formation de consensus

17. La seizième Conférence-exposition sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique (OILGASMINE) a été organisée par le Gouvernement nigérien à Niamey, du 19 au 23 novembre 2013, sur le thème: «Gouvernance et commerce dans les industries extractives». Elle a rassemblé 500 représentants de 34 pays, dont 23 du continent africain. Après le discours liminaire prononcé par le Premier Ministre nigérien, le débat a porté principalement sur la manière de gérer de manière transparente et responsable les bénéfices exceptionnels tirés de la production et du commerce des ressources pétrolières et minières, et sur le type de mesures qui permettraient un partage plus équitable de ces bénéfices. La conférence a été suivie d'une session spéciale, à laquelle participaient les Premières dames du Niger, du Mali, du Burkina Faso et de la République centrafricaine et la représentante de la Première dame de la Guinée équatoriale, sur les différents problèmes rencontrés par les femmes dans les industries extractives. La conférence a abouti à une résolution, qui recommande les mesures à prendre dans le cadre de la Vision africaine des mines pour améliorer la gouvernance, remédier au manque de capacités, accroître la teneur en éléments locaux, et donner un réel pouvoir de décision aux femmes dans les industries extractives.

18. Organisé par la CNUCED à Genève, du 11 au 13 décembre 2013, le Congrès BioTrade a réuni les partenaires et les pays candidats à cette initiative originaires du continent africain, dont PhytoTrade Africa, l'entreprise zimbabwéenne Specialty Foods of Africa et le Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et du tourisme du Burundi. Les discussions ont notamment porté sur les bonnes pratiques – à la lumière d'exemples concrets – repérées lors de la mise en œuvre de l'initiative BioTrade et de la création de chaînes de valeur axées sur la biodiversité. Les participants ont parlé de leur travail en Afrique australe dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération intersectorielle. L'entreprise Speciality Foods of Africa a également fait part de son activité pionnière qu'elle mène pour commercialiser les produits issus de la biodiversité au Zimbabwe.

19. La CNUCED a aussi participé au Forum africain du carbone, qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) en juillet 2013. Au titre de ses contributions au Cadre de Nairobi, elle a apporté son concours à l'organisation de la séance du Forum consacrée à la bioénergie et à ses liens actuels et futurs avec le commerce mondial de biocarburants et le développement humain en Afrique. Cette séance a été l'occasion d'évoquer l'exemple de certains pays africains et de présenter les résultats des activités de la CNUCED en Afrique dans le domaine de la bioénergie, en faisant ressortir certains projets en cours dans ce secteur.

## III. Coopération technique

20. **Cadre intégré renforcé.** L'élaboration d'une version actualisée de l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC) de Djibouti a été entreprise en 2013, sous la responsabilité générale de la CNUCED. L'étude portera en particulier sur les secteurs de la pêche et du tourisme, ainsi que sur le transport en transit dans le contexte du commerce extérieur de l'Éthiopie. Achevée en 2013 sous la responsabilité générale de la CNUCED, la version actualisée de l'EDIC de la Gambie a apporté une précieuse contribution aux activités nationales qui ont abouti, la même année, à l'adoption du Plan de développement national à moyen terme (2013-2016) de ce pays. En 2013, l'actualisation des EDIC a également été entreprise sous la responsabilité générale de la CNUCED pour le Mali, le Mozambique et le Sénégal. Toujours en 2013, le Niger a demandé que la CNUCED assume la responsabilité générale de l'élaboration de son EDIC actualisée, qui a

été mise en route en 2014. La CNUCED a commencé à mettre en œuvre un projet de la catégorie 2 relatif aux politiques de commerce et d'investissement du Bénin, auquel participent directement le Gouvernement béninois, le Centre du commerce international (ITC) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). En 2013, la CNUCED a par ailleurs présenté aux Gouvernements de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Tchad des propositions de projets de la catégorie 2 sur les politiques de commerce et d'investissement, qui sont en attente d'approbation.

21. **Renforcement des capacités en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et de réforme législative.** En avril 2013, la CNUCED, l'Association parlementaire du Commonwealth et l'Organisation des télécommunications du Commonwealth ont organisé, à Yaoundé, une séance d'information spéciale sur les meilleures pratiques internationales et régionales ayant trait à des aspects essentiels du droit touchant le commerce électronique et la cybersécurité à l'intention d'un groupe de parlementaires du Cameroun, de la Namibie, du Nigéria et de la République-Unie de Tanzanie. Il s'agissait de la deuxième séance d'information organisée par la CNUCED à l'intention de parlementaires. En août 2013, la dixième réunion du Conseil sectoriel des transports, des communications et de la météorologie a donné le feu vert à la mise en œuvre du cadre juridique de la CAE pour la cyberlégislation (phase II). Un nouveau projet a été lancé en 2013 à l'intention des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La première activité réalisée à ce titre a été un cours d'enseignement à distance TrainForTrade consacré aux aspects juridiques du commerce électronique. Ce projet contribuera à l'application des législations existantes en matière de transactions électroniques, de cybercriminalité et de protection des données personnelles. Il est mis en œuvre en coopération avec la Commission de la CEDEAO et la Commission de l'Union africaine.

22. Fin 2013, la CNUCED et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont achevé un projet conjoint sur l'entrepreneuriat des femmes et les TIC, pour lequel elles ont dû réviser l'outil élaboré par l'OIT en vue d'évaluer les politiques de développement de l'entrepreneuriat féminin en tenant compte des TIC. Dans le cadre de ce projet, des travaux de recherche et d'analyse ont été réalisés et des tables rondes ont eu lieu avec des entrepreneuses à Dar es-Salaam où un séminaire a aussi été organisé pour former des évaluateurs à la question de l'entrepreneuriat féminin et des TIC et, en particulier, pour les préparer à évaluer la situation en Afrique de l'Est dans l'optique du développement de l'entrepreneuriat féminin. Le dispositif révisé de l'OIT a été mis à l'essai dans trois pays africains (Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et l'Organisation a commencé une évaluation au Maroc.

23. **Appui aux petits États insulaires en développement d'Afrique.** En 2013, la CNUCED a continué à fournir des services consultatifs au Gouvernement caboverdien pour l'aider à mener à bien la transformation économique structurelle et à poursuivre les progrès accomplis depuis que Cabo Verde est sorti de la catégorie des PMA. Une grande attention a été accordée à l'appui que la CNUCED apportera à la diversification économique de trois secteurs particulièrement importants pour le pays, à savoir le tourisme international, les industries culturelles et les services délocalisés.

24. **Soutien dans le domaine des négociations commerciales et de l'intégration régionale.** L'impact des accords de partenariat économique conclus entre le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et l'Union européenne sur l'intégration régionale en Afrique est un sujet de préoccupation majeur pour les pays du continent. En aidant ces pays à approfondir leur intégration régionale, la CNUCED les aide aussi à évaluer les projets d'accord de partenariat économique et à prendre les mesures appropriées à cet égard. Elle a contribué aux réunions consultatives ci-après, organisées aux niveaux

national et régional par le secrétariat du Groupe ACP, l'Union africaine et la CEA: a) une réunion régionale sur les négociations commerciales multilatérales, notamment en matière de services (octobre 2013, Addis-Abeba); b) le Forum de négociation commerciale de la SADC sur les services (novembre 2013, Johannesburg); c) la réunion de coordination des négociations sur les accords de partenariat (juillet 2013, Libreville); d) un atelier national sur les moyens de mettre le commerce au service de la transformation structurelle et de la réduction de la pauvreté (décembre 2013, Maseru).

25. Dans le cadre de son projet d'appui à l'intégration régionale de la SADC et au système commercial multilatéral, la CNUCED s'emploie à améliorer les compétences et les capacités du secrétariat, du Forum de négociation commerciale et des responsables et des négociateurs commerciaux de la SADC en ce qui concerne les politiques et les négociations régionales et multilatérales relatives aux services. La CNUCED a apporté des contributions de fond au Forum de la SADC sur le secteur des services financiers en juillet 2013 et participé au dix-neuvième Forum de négociation commerciale sur les services à Johannesburg (Afrique du Sud). Elle a en outre contribué à l'atelier de la SADC sur les services liés au tourisme et à l'énergie, tenu en novembre 2013, et au vingtième Forum de négociation commerciale sur les services, tenu à Johannesburg. Ces contributions portaient sur les différents secteurs de services examinés durant ces réunions, sur l'évolution des négociations sur les services en cours aux niveaux multilatéral et régional, et sur des questions relatives au programme de la SADC sur les services.

26. Si la majorité des pays africains sont déjà membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), d'autres n'en font pas encore partie et en sont à différentes étapes du processus d'accession: l'Algérie, Cabo Verde, l'Éthiopie, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et le Soudan. Ces sept pays sont bénéficiaires du Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour l'accession à l'OMC. Les services consultatifs qui leur sont fournis visent les objectifs suivants: aider les pays accédants à mettre leur régime commercial en conformité avec les accords de l'OMC sans pour autant négliger leurs objectifs et stratégies de développement; sensibiliser les équipes de négociateurs et les parties prenantes aux aspects complexes du processus d'accession; améliorer leur connaissance des règles et disciplines de l'OMC; et renforcer leurs compétences en matière de politique commerciale et de négociation pour qu'elles puissent participer efficacement aux négociations d'accession. Une aide pratique a été apportée à l'élaboration de l'Aide-mémoire sur le régime de commerce extérieur et d'autres documents relatifs à l'accession, ainsi qu'à la préparation des réponses écrites aux questions posées par les États membres. Des exercices de simulation sont organisés pour préparer les négociateurs aux réunions de leur groupe de travail et aux entretiens avec leurs partenaires commerciaux. Les services consultatifs, missions sur le terrain et activités de renforcement des capacités ci-après ont par ailleurs été organisés en 2013:

- a) Une mission consultative au Libéria, consacrée à des questions liées à l'accession à l'OMC (30 octobre-1<sup>er</sup> novembre 2013, Monrovia);
- b) Un atelier à l'intention de l'Éthiopie sur la diplomatie commerciale et l'accession à l'OMC (26-29 août 2013, Addis-Abeba);
- c) Un atelier sur des questions liées à l'accession à l'OMC à l'intention de fonctionnaires comoriens chargés des questions commerciales (6-10 mai 2013, Moroni);
- d) Un atelier sur les obstacles techniques au commerce et l'accession à l'OMC à l'intention de fonctionnaires seychellois chargés des questions commerciales (23-25 avril 2013, Victoria).

27. **Appui à l'élaboration des politiques commerciales et à la promotion du commerce.** En 2013, dans le cadre de son cours régional P166, la CNUCED a formé 24 fonctionnaires chargés des questions commerciales de 18 pays africains au renforcement des capacités dans le domaine commercial, en mettant l'accent notamment sur l'élaboration de politiques économiques efficaces qui mettent les accords commerciaux et les accords d'investissement bilatéraux, régionaux et multilatéraux au service du développement. Le programme de ce cours, unique en son genre, a été conçu pour aider les décideurs africains à mieux comprendre les facteurs économiques externes et internes qui influent sur l'élaboration des politiques économiques. Des versions abrégées du cours ont également été élaborées et dispensées à des représentants en poste à Genève, notamment des représentants de pays africains. En plus de présenter les résultats des études les plus récentes sur telle ou telle question d'actualité, ces cours favorisent les échanges et les débats entre les représentants pour les aider à mieux discerner les politiques économiques à adopter pour atteindre les objectifs de développement de leur pays.

28. L'Institut virtuel de la CNUCED a continué d'accorder une attention particulière à l'amélioration de l'enseignement et de la recherche sur le commerce et le développement dans les universités africaines. En 2013, six universités africaines (situées au Botswana, en Gambie, au Ghana, au Nigéria et au Zimbabwe) sont devenues membres de l'Institut virtuel, ce qui fait de l'Afrique la région la mieux représentée. Pour promouvoir l'enseignement des questions relatives au commerce et au développement dans les universités africaines, l'Institut virtuel a fourni un appui et des conseils à la *Zambian Open University* quant au programme et à l'organisation d'un cursus de deuxième cycle en commerce, développement et relations internationales, qui a accueilli ses premiers étudiants en janvier 2014. L'Institut virtuel a également mis en ligne un module d'enseignement sur les flux de capitaux vers les pays en développement, et prêté son concours aux universitaires d'Éthiopie, du Kenya et du Zimbabwe qui ont adapté ses supports d'enseignement sur l'investissement étranger direct (IED), la compétitivité et le développement, et le commerce régional au contexte de leur pays. Ces supports serviront à dispenser des cours sur le droit économique international en Éthiopie et sur l'économie internationale au Kenya et au Zimbabwe. L'Institut virtuel a organisé sept ateliers nationaux de perfectionnement professionnel auxquels ont assisté, au total, 195 universitaires africains, dont 62 femmes. À la demande d'universités participantes, il a organisé cinq ateliers sur les outils et méthodes d'analyse des politiques commerciales en Afrique du Sud, en République-Unie de Tanzanie, au Ghana, au Kenya et au Sénégal. Cinq universitaires africains (du Cameroun, du Kenya, du Sénégal, du Togo et du Nigéria) ont participé au programme de bourses de recherche de l'Institut virtuel à Genève.

29. **Renforcer les capacités en matière de logistique commerciale et de facilitation du commerce.** En 2013, la CNUCED a poursuivi ses activités relatives à l'élaboration de plans d'action nationaux sur la facilitation du commerce, achevant notamment ses études de pays sur l'Angola, le Gabon et le Tchad. La CNUCED a également organisé des ateliers régionaux sur l'élaboration de projets et la facilitation du commerce régional au Bénin (à l'intention d'un groupe de pays africains francophones), ainsi qu'au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie (à l'intention de membres de la Communauté d'Afrique de l'Est). Elle a fourni à la Banque nigériane d'import-export des conseils stratégiques et une aide pratique concernant le recours aux modèles de partenariat public-privé dans le cadre du projet Sealink, ainsi que sur les concessions de terminaux et les services de transport. Le projet régional Sealink, qui est dirigé par la Banque nigériane d'import-export, a pour objectif de créer un système de transport maritime côtier efficace pour stimuler le commerce interrégional et assurer des liaisons en cabotage pour le transport de passagers et de marchandises dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

30. Dans le Couloir central d'Afrique de l'Est, la CNUCED a continué en 2013 à mettre en œuvre un projet mené conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et la CEA, intitulé «Renforcer la capacité des autorités de contrôle et des agents de transport d'améliorer l'efficacité des transports transfrontières dans les pays en développement sans littoral et de transit». Dans ce cadre, des représentants spécialisés dans la création de groupements d'entreprises nationaux ont été engagés dans trois pays (République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Burundi) en collaboration avec l'Agence de facilitation du transport en transit du Couloir central pour y mettre en application, à l'échelon national, le jeu d'outils pour la gestion des formalités dans le transport transfrontières et le transport en transit (CT-TPM), qui vise à faciliter les transports en tirant parti des méthodes de la CNUCED en matière de création de groupements. La mise en œuvre de ces outils aboutira à la définition de plans d'action pour la facilitation des transports au niveau des pays et des couloirs de transit.

31. **Renforcer les capacités en matière de logistique commerciale et de facilitation du commerce: le Système douanier automatisé (SYDONIA).** Grâce aux activités menées dans le cadre du programme SYDONIA de la CNUCED, les recettes douanières des pays en développement ont continué d'augmenter et la durée et le coût des opérations de dédouanement de diminuer. En 2013, le Lesotho a été le quarante et unième pays africain à adopter le Système douanier automatisé. L'utilisation du système SYDONIA facilite considérablement le commerce et, en particulier, garantit le respect des réglementations nationales. De façon générale, ce système permet de réduire le coût et la durée des opérations de dédouanement, d'accroître les recettes douanières et de produire des statistiques à jour sur le commerce. En 2013, le Gouvernement rwandais a mis en place un guichet unique électronique afin de faciliter le commerce international en accélérant et en simplifiant les flux d'information entre les organismes commerciaux et les administrations publiques. Tirant parti des dernières innovations technologiques du programme SYDONIA, ce guichet unique électronique met déjà en relation, par Internet, une vingtaine d'acteurs (administrations publiques, banques commerciales, agents en douane et transporteurs). Grâce au transfert de savoir-faire, la Direction générale des impôts du Rwanda s'est pleinement approprié le système.

32. **TrainForTrade.** Dans le cadre de son programme TrainForTrade et en collaboration avec la Commission de la CEDEAO, la CNUCED a lancé un projet pour favoriser l'harmonisation de la législation relative au commerce électronique en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'assurer une assistance technique et de mener des activités de renforcement des capacités pendant la période 2013-2015 sur la base des modules de formation intitulés «Aspects juridiques du commerce électronique» et «La pratique du commerce électronique». Les pays africains participants sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Togo. En 2013, deux ateliers régionaux de formation sur le tutorat technique ont été organisés. Trente-quatre participants ont suivi ces ateliers avec succès et contribué à créer des sites de dialogue en groupe pour les cours en ligne du programme TrainForTrade. Le cours de formation à distance «Aspects juridiques du commerce électronique» a ensuite été dispensé en octobre et novembre 2013. Cent dix-huit participants (dont 36 % de femmes) ont suivi le cours avec succès. Dans le prolongement de ce cours, deux ateliers non virtuels sont prévus en février et en mars 2014 pour donner l'occasion aux participants d'approfondir certaines questions abordées par le cours en ligne et de réfléchir aux moyens pour les pays de la CEDEAO de faire progresser l'harmonisation de la législation relative au commerce électronique. Un autre cours sur la pratique du commerce électronique mettant davantage l'accent sur la dimension proprement commerciale du commerce électronique sera lancé en mai et juin 2014.

33. Dans le cadre de son programme de formation portuaire TrainForTrade et de deux réseaux constitués par langue – un pour l’anglais et un pour le français – en collaboration, respectivement, avec le programme Irish Aid et le Port of Marseille, la CNUCED promeut la coopération et le partage de connaissances Sud-Sud. Au titre de ce programme, elle mène des activités de coopération technique et de renforcement des capacités en organisant des ateliers de formation des formateurs et des ateliers de tutorat pour améliorer les compétences d’instructeurs locaux travaillant dans les ports qui pourront ensuite former leur propre personnel, et dispense un cours sur les techniques modernes de gestion portuaire à l’intention de cadres intermédiaires et supérieurs. En 2013, 5 ateliers de formation des formateurs ont été organisés, auxquels ont participé 61 formateurs de 14 pays africains. Onze cours d’une durée de trente heures chacun ont été dispensés en Afrique par des formateurs locaux formés par la CNUCED. Le cours sur les techniques modernes de gestion portuaire comporte deux cent quarante heures de formation, laquelle est répartie en huit modules enseignés sur une période de deux ans. Pour obtenir le certificat de gestion portuaire moderne de la CNUCED, les participants doivent réussir chaque module et présenter un mémoire final. Plus de 70 % des 241 candidats (dont 26 % de femmes) ont obtenu le certificat après avoir soutenu leur mémoire. Ces mémoires, qui sont au nombre de 168 par an en moyenne, se sont avérés utiles pour améliorer les services assurés par les collectivités portuaires. Un autre atelier de formation des formateurs doit être dispensé en avril 2014 à 10 groupes de représentants de ports africains relevant de l’Autorité portuaire du Ghana et de l’Autorité portuaire de Lagos.

34. **Appui à l’élaboration des politiques de la concurrence.** À l’échelon national, avec l’appui des pays et programmes donateurs, la CNUCED a joué un rôle important dans l’élaboration de régimes de la concurrence. Elle a notamment contribué aux activités suivantes: a) élaboration du droit de la concurrence; b) organisation de formations à l’intention de fonctionnaires des autorités nationales de la concurrence; c) promotion d’une «culture de la concurrence»; d) publication d’études sur des questions relatives aux politiques de la concurrence dans divers secteurs, à la demande des pays bénéficiaires. Elle a récemment aidé les Comores, le Mozambique, le Rwanda et les Seychelles à élaborer ou à modifier leur droit de la concurrence.

35. Au niveau régional, dans le cadre de son Programme de promotion de la concurrence en Afrique (AFRICOMP), la CNUCED a aidé des organisations régionales africaines à élaborer et à appliquer des lois sur la concurrence. Elle a également organisé plusieurs conférences, séminaires et ateliers destinés à renforcer les capacités et la coopération multilatérale dans ce domaine. C’est ainsi que, dans le cadre du projet de renforcement des capacités en matière d’élaboration de lois et de politiques relatives à la concurrence de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), elle a dispensé un cours de formation d’une durée deux semaines à des fonctionnaires chargés des affaires de concurrence et à des représentants d’États membres, en coopération avec la Zurich School of Management and Law, à Genève du 1<sup>er</sup> au 12 juillet 2013. En outre, deux séances de rédaction ont été organisées à Genève en septembre et novembre, en coopération avec la Direction de la concurrence de la Commission de l’UEMOA, afin d’élaborer des directives tendant à charger les États membres de faire respecter les normes de l’UEMOA de manière à en améliorer l’application. La CNUCED a par ailleurs apporté un appui aux pays nord-africains dans le cadre du Forum euro-méditerranéen de la concurrence (FEMC). Le premier atelier du FEMC a été organisé à Genève en juillet 2013, en marge de la treizième session du Groupe intergouvernemental d’experts du droit et de la politique de la concurrence, et portait sur la promotion de la concurrence auprès de certains acteurs des secteurs privé et public. Le deuxième atelier du FEMC, qui a eu lieu à Tunis en novembre 2013, était consacré aux rapports entre les organismes chargés de la concurrence et les organismes chargés de la réglementation sectorielle.

36. **Projet sur la production locale et l'accès aux médicaments en Afrique (Éthiopie, Kenya et Ghana).** La CNUCED est l'un des principaux partenaires de ce projet financé par l'Union européenne, qui a pour objectif premier de promouvoir l'adoption d'une approche globale et commune de la production locale de produits médicaux en rendant plus cohérentes les politiques industrielle, commerciale et sanitaire. Le projet a été intégré à des programmes en cours d'exécution tels que le Plan de production de produits pharmaceutiques en Afrique. Étant donné que le projet met l'accent sur le renforcement des capacités productives locales et l'élargissement de l'accès aux médicaments en Afrique, et afin de rendre les informations disponibles dans le contexte africain plus systématiques et plus complètes, la CNUCED a commencé par entreprendre une analyse de la situation à l'échelle régionale en vue d'orienter l'action de renforcement des capacités et a achevé l'élaboration de l'étude correspondante («Local production of pharmaceuticals: A regional situation analysis for Africa»). Elle a également élaboré un manuel sur la production locale et l'accès aux médicaments («Policy manual on local production and access to medicines»), qui doit servir de document de référence pour l'organisation des activités de renforcement des capacités prévues au titre du projet.

37. **Renforcement des capacités en matière d'investissement.** Un atelier régional a été organisé en décembre 2013 à Rabat (Maroc) en partenariat avec la Banque islamique de développement afin de doter les pays africains d'outils pour la conception des politiques d'investissement en faveur du développement durable. Vingt-deux pays africains ont participé à cet atelier.

38. En 2013, la CNUCED a organisé plusieurs ateliers et réunions en faveur des pays africains afin de renforcer leurs capacités dans le domaine de la promotion de l'investissement. Ainsi, des fonctionnaires et des représentants de 12 pays africains ont participé à un séminaire sur la promotion des IED «verts» (Genève), tandis que 40 jeunes diplomates éthiopiens ont suivi une formation spéciale sur la promotion de l'investissement (Addis-Abeba). Des hauts responsables de 22 organismes africains de promotion de l'investissement, des décideurs politiques, des spécialistes du secteur, des représentants d'organisations internationales et des chefs d'entreprise ont pris part à un atelier régional sur les possibilités d'investissement dans les activités à faible intensité de carbone en Afrique, qui s'est tenu en novembre 2013 à Durban (Afrique du Sud). L'atelier a notamment permis aux organismes africains de promotion de l'investissement de mieux cerner les perspectives offertes par les IED à faible teneur en carbone ainsi que les stratégies visant à promouvoir les secteurs respectueux de l'environnement.

39. En 2013, en coopération avec d'autres organismes internationaux, la CNUCED a continué d'œuvrer à la pleine application de son ensemble de principes pour un investissement responsable dans l'agriculture favorisant un développement durable, en offrant des conseils, un suivi et d'autres services. C'est d'autant plus important pour l'Afrique que, dans beaucoup de pays à faible revenu de la région, le secteur agricole peut attirer une part importante des flux d'IED. Des recherches ont été effectuées sur cet ensemble de principes en 2012 et 2013 dans 13 pays, dont huit pays africains (Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Libéria, Mozambique, République-Unie de Tanzanie et Zambie). L'étude fondée sur ces recherches, qui devrait être publiée en 2014, viendra enrichir les connaissances de plus en plus étendues sur ce que les investissements responsables et durables dans le secteur agricole signifient concrètement pour les collectivités locales, les gouvernements et les investisseurs.

40. **Propriété intellectuelle.** La CNUCED a dispensé une formation sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce et sur la santé publique et la production locale de produits pharmaceutiques aux parties intéressées, dans le cadre d'un atelier régional en Afrique australe et d'ateliers nationaux en Afrique du Sud, en Égypte, en

Éthiopie et au Kenya. Une version française du cours de formation est mise au point pour répondre aux demandes de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

41. **Appui au développement des entreprises.** En 2013, la CNUCED a continué de prêter assistance aux 13 centres Empretec établis en Afrique en leur fournissant des services de conseil et en organisant des ateliers et des séminaires fondés sur le nouveau Cadre directeur pour l'entrepreneuriat. Elle a également poursuivi ses activités de formation en faveur des entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises (PME) et continué de soutenir les réseaux et les projets régionaux. En juillet 2012, la CNUCED a entrepris une étude en collaboration avec le Bureau de pays de l'OIT pour la Zambie sur les effets d'entraînement dans le secteur zambien du bâtiment. Elle a ensuite établi un rapport intitulé «Promoting TNC-SME business linkages in the Zambian building construction industry» dans lequel elle détermine les possibilités qui s'offrent aux PME locales du secteur du bâtiment d'établir des liens avec les sociétés transnationales au sein de la chaîne de valeur du secteur du bâtiment. En 2013, la CNUCED a contribué à l'élaboration du descriptif de projet pour la phase d'exécution du programme (2013-2017) ainsi qu'à la définition d'un plan d'action pour que les PME puissent développer des liens au sein des chaînes de valeur. La phase de conception du Programme des emplois verts s'est officiellement achevée le 30 juin 2013, tandis que la phase d'exécution a démarré au dernier trimestre de l'année.

42. En 2013, dans le cadre de l'application du Programme de liens interentreprises de la CNUCED par le Centre tanzanien pour l'investissement, deux interventions de renforcement des capacités ont été proposées à certains fournisseurs des secteurs agro-industriel et minier. Dans le cadre de l'application de ce même programme par le Centre mozambicain de promotion des investissements, la CNUCED a repéré un certain nombre de possibilités de développer les liens interentreprises au sein des chaînes de valeur du secteur minier à fort potentiel de croissance, notamment au profit de jeunes et de femmes des régions rurales.

43. **Comptabilité et information financière.** La CNUCED a réalisé une étude de cas sur l'information relative à la gouvernance d'entreprise en Égypte. L'étude se fonde sur une série de critères de référence mise au point par le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) pour évaluer les politiques appliquées par les plus grandes entreprises égyptiennes en matière de responsabilité sociale et repérer les pratiques permettant de maximiser les effets des activités des entreprises sur le développement. Les conclusions de l'étude ont été présentées à la trentième session de l'ISAR, qui s'est tenue à Genève, en novembre 2013.

44. **Aide à la gestion de la dette.** Le Système de gestion et d'analyse de la dette de la CNUCED (SYGADE) aide les pays en développement et les PMA à renforcer leurs capacités de gérer leur dette de manière efficace et viable pour soutenir la réduction de la pauvreté, le développement et la bonne gouvernance. Pendant la période considérée et dans le cadre du programme SYGADE, des activités de coopération technique ont été menées et se sont traduites par des résultats concrets et durables: en Ouganda, au Gabon, au Togo, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe, ces activités visaient à améliorer la comptabilisation de la dette extérieure; au Congo et en République démocratique du Congo, à aider les bureaux nationaux compétents à établir des calendriers de validation des données de la dette; en Angola, au Congo et en République démocratique du Congo, à aider les autorités à établir des bulletins de statistiques sur la dette nationale; au Congo et en République démocratique du Congo, à améliorer les compétences en matière d'analyse de la dette. Plus de 30 délégations de gouvernements africains ont participé à la neuvième Conférence sur la gestion de la dette organisée par la CNUCED à Genève, en novembre 2013, pendant laquelle de hauts responsables nationaux et internationaux et des experts de la gestion de la dette du monde entier ont débattu des principales questions qui se posent aujourd'hui en matière de dette extérieure et intérieure, de gestion de la dette et de finances publiques.

45. **Commerce et parité.** La CNUCED mène actuellement des travaux de recherche et d'analyse sur les conséquences pour la parité des politiques macroéconomiques, et plus particulièrement des politiques commerciales, dans un certain nombre de pays en développement. En Afrique, les pays concernés sont Cabo Verde, le Lesotho, l'Angola et le Rwanda. L'étude, intitulée «Who is Benefiting from Trade Liberalization in Angola? A Gender Perspective» qui a été publiée en 2013, analyse les conséquences de l'intégration de l'Angola dans l'économie mondiale en tant que pays principalement exportateur de pétrole et cherche à déterminer si les retombées du commerce profitent également aux hommes et aux femmes. En mai 2013, une mission d'enquête a été menée en Angola pour rassembler des informations concrètes dans le but d'établir la version définitive de l'étude de cas. Un atelier national, qui a attiré plus d'une centaine de participants provenant principalement d'institutions publiques, a été organisé à Luanda (Angola) en novembre 2013. Il s'agissait de présenter les conclusions et les recommandations de l'étude en vue de renforcer les capacités des décideurs politiques locaux d'intégrer le principe de parité dans leurs politiques commerciales, et de familiariser les acteurs nationaux intéressés avec les méthodologies utilisées. Une étude intitulée «The Fisheries Sector in the Gambia: Trade, Value Addition and Social Inclusiveness, with a Focus on Women», fruit de la coopération entre la CNUCED et le secrétariat du Cadre intégré renforcé, a été achevée et devrait être publiée prochainement. Elle devrait accompagner l'étude diagnostique sur l'intégration du commerce de la Gambie.

46. **Commerce et pauvreté.** En 2013, la CNUCED a réalisé, pour l'Éthiopie, une étude nationale sur la politique commerciale et la politique de planification dans l'optique de la réduction de la pauvreté. Un atelier national a été organisé la même année à Addis-Abeba et a permis à un large groupe de parties prenantes institutionnelles et autres de prendre davantage conscience de l'importance des capacités productives et du commerce pour la réalisation de progrès structurels et la réduction de la pauvreté. Des activités analogues ont été organisées au Lesotho et au Sénégal en 2013.

47. **Commerce et environnement.** La CNUCED a aidé les pays africains à évaluer leur potentiel en matière de développement des sources d'énergie renouvelables. Elle a soutenu les activités visant à créer un réseau africain d'experts des bioénergies. Une formation a été dispensée à un groupe de chercheurs africains dans le cadre d'un atelier organisé par la CNUCED à Stockholm en mai 2013 et cofinancé par le Secrétariat suédois aux sciences de l'environnement terrestre, auquel ont participé des représentants d'institutions actives en Afrique, comme l'Institut royal de technologie de Suède, le Collège agricole de Bunda (Malawi), l'Université Eduardo Mondlane (Mozambique), l'Association zambienne de biocarburants et l'Institut de l'environnement de Stockholm. Lors de cet atelier, qui a duré une semaine, des chercheurs de Zambie, du Mozambique, du Malawi et de la République-Unie de Tanzanie ont visité plusieurs sites, confronté leurs expériences et initié des débats avec des institutions chargées de l'élaboration des politiques, telle l'Agence suédoise de l'énergie, et des entreprises du secteur privé spécialisées dans le développement de bioénergies solides, liquides et gazeuses.

48. Depuis 2004, la CNUCED aide le Gouvernement ougandais à définir une politique en faveur de l'agriculture biologique, avec l'appui de parties prenantes, comme le National Organic Agricultural Movement of Uganda (NOGAMU). En collaboration avec le ministère compétent et à la demande de l'organisation NOGAMU, la CNUCED a aidé cette dernière à élaborer un plan d'exécution pour le projet de politique en faveur de l'agriculture biologique, première étape vers l'établissement de la politique proprement dite. Le plan d'action pour l'application de cette politique a été mis au point en juillet 2013; la politique et le plan d'action seront tous deux soumis au Cabinet pour examen et approbation.

49. **Autres services consultatifs.** À la demande du Gouvernement angolais, la CNUCED a organisé un atelier national de formation et de renforcement des capacités visant à favoriser la sortie de l'Angola de la catégorie des PMA. L'atelier, qui s'est tenu à Luanda, a permis aux participants d'examiner les perspectives et les possibilités qui s'offrent au pays ainsi que les défis auxquels il doit faire face pour remplir les critères requis pour son reclassement. Des ministres et d'autres fonctionnaires angolais de haut rang, des décideurs politiques et des conseillers ont participé à cet atelier.

50. Avec l'appui financier du Gouvernement autrichien, la CNUCED a entrepris une étude visant à évaluer les difficultés rencontrées par le Mozambique en matière de coordination institutionnelle dans les domaines du commerce et du développement. Les objectifs de l'évaluation sont les suivants: a) déterminer les enseignements clefs que le Mozambique peut tirer des expériences fructueuses et des meilleures pratiques d'autres pays en développement et définir des domaines d'action prioritaires au niveau national; b) faire une synthèse des enseignements et des conclusions tirés, assortie d'une liste claire et ordonnée des mesures à prendre notamment en vue d'accroître la participation du secteur privé et de la société civile; c) organiser un atelier national de formation au renforcement des capacités pour les hauts fonctionnaires et les conseillers politiques mozambicains. Un atelier national est un cours de préparation et se tiendra au deuxième trimestre 2014. Cet atelier devrait servir à diffuser les observations et les conclusions de l'étude, en insistant sur les domaines d'action prioritaires, les expériences fructueuses et les meilleures pratiques.

51. La République-Unie de Tanzanie a demandé à la CNUCED de lui fournir une assistance technique pour l'aider à appliquer les mesures d'incitation présentées dans le Rapport 2012 sur la technologie et l'innovation: Innovation, technologie et collaboration Sud-Sud au niveau national, dans le cadre de ses politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation. Pour répondre à cette demande, l'équipe de la CNUCED chargée de la rédaction des rapports sur la technologie et l'innovation travaille en collaboration avec la Commission des sciences et des technologies de la République-Unie de Tanzanie pour présenter des recommandations au Gouvernement.

52. La CNUCED a mené à bien un projet sur la promotion des chaînes de valeur régionales en Afrique subsaharienne («Promoting regional value chains in sub-Saharan Africa»), financé par la Banque africaine EXIM et le Secrétariat du Commonwealth. Ce projet, qui était fondé sur une approche sectorielle, a donné lieu à une étude intitulée «Identifying and promoting regional value chains in leather in sub-Saharan Africa» («Recenser et promouvoir les chaînes de valeur régionales du secteur du cuir en Afrique subsaharienne»). Deux ateliers régionaux ont été organisés pour examiner les conclusions de l'étude: l'un par l'Institut du cuir et des articles en cuir du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (ci-après «l'Institut») à Addis-Abeba en juin 2013, et un autre par la Chambre de commerce d'Afrique de l'Est à Nairobi, en décembre 2013. Ces ateliers ont attiré 100 participants de 30 pays africains, parmi lesquels des présidents d'associations professionnelles, des hauts responsables politiques, des universitaires, des représentants de médias et d'autres parties intéressées. À la suite de ces ateliers, un mémorandum d'accord a été signé entre la Fédération de petites et moyennes entreprises indiennes et l'Institut sur le partage de technologies. En outre, quatre pays ont demandé à l'Institut de pouvoir utiliser l'étude de la CNUCED pour renforcer leurs liens avec les chaînes régionales d'approvisionnement de cuir d'Afrique subsaharienne.

## IV. Évaluation générale

53. Les principaux résultats décrits dans le présent rapport sont le fruit des interventions de la CNUCED dans ses trois grands domaines d'action (recherche et analyse, formation de consensus et coopération technique). On trouvera ci-dessous certains de ces résultats, classés en deux catégories: d'une part, la contribution à la conception, à la formulation et à l'application effectives des politiques en Afrique, et, d'autre part, le renforcement des capacités au sein des gouvernements, des institutions, du secteur privé et de la société civile du continent.

### **Contribution à la conception, à la formulation et à l'application effectives des politiques**

- Le Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique, intitulé «Commerce intra-africain: Libérer le dynamisme du secteur privé», contient une série de recommandations pratiques et réalistes sur la manière de stimuler le commerce intra-africain. Par exemple, les auteurs du rapport recommandent de renforcer l'application des accords commerciaux régionaux existants en mettant au point des outils de contrôle (comme une fiche de notation du marché intérieur qui permet de suivre la progression de la transposition des règles commerciales régionales en droit interne par rapport à une échéance convenue). En février 2014, la Communauté d'Afrique de l'Est a annoncé l'établissement d'une fiche de notation visant à évaluer le respect, par ses États membres, du principe de libre circulation des capitaux, des services et des marchandises. La création de cette fiche est un exemple de mesure concrète conforme aux recommandations du Rapport sur le développement économique en Afrique.
- Les conclusions et les recommandations des précédents rapports sur le développement économique en Afrique et sur les pays les moins avancés ont été diffusés et examinés dans le cadre de séminaires et d'ateliers sur le renforcement des capacités, en vue de sensibiliser les parties prenantes aux questions de développement soulevées dans ces rapports et de stimuler et d'approfondir le débat sur ces sujets. En mai 2013, par exemple, avec l'appui financier du PNUD, la CNUCED a dispensé un cours de renforcement des capacités sur le thème: «Les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté – L'exemple de l'Angola» à 70 fonctionnaires du Gouvernement angolais ainsi qu'à des représentants de la société civile, d'associations professionnelles et d'organisations internationales. Ce cours a permis aux fonctionnaires angolais de mieux comprendre le rôle central du renforcement des capacités productives dans le développement du pays. Les participants s'étant déclarés très satisfaits, le Gouvernement angolais s'est dit prêt à organiser d'autres activités similaires de renforcement des capacités à travers le pays.
- Dans le cadre des efforts qu'elle continue de déployer pour mettre en œuvre les volets du Programme d'action d'Istanbul relevant de sa compétence, la CNUCED a développé des indicateurs de mesure des capacités productives des PMA, qui ont conduit à l'élaboration du premier Indice relatif aux capacités productives des PMA. L'année dernière, à sa soixantième session, le Conseil du commerce et du développement a examiné les travaux menés par le secrétariat et a salué la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, notamment son travail d'évaluation et d'analyse comparative des capacités productives des PMA.

---

**Renforcement des capacités au sein des gouvernements, des institutions, du secteur privé et de la société civile**

- Globalement, pendant l'année 2013, la CNUCED a fourni une assistance technique à sept pays africains (Burundi, Djibouti, Kenya, Lesotho, Nigéria, Rwanda et Zambie) pour les aider à appliquer les recommandations découlant de l'examen de la politique d'investissement. Ces activités d'assistance technique ont abouti à la création d'un organisme de promotion de l'investissement au Burundi et du Conseil présidentiel pour l'investissement au Burkina Faso, à la modernisation de la loi sur la promotion de l'investissement au Kenya, à l'adoption d'un programme destiné à attirer et à diffuser les compétences au Rwanda et à l'utilisation d'un accord bilatéral d'investissement type en Sierra Leone.
- Le Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED pour l'accession à l'OMC compte actuellement sept pays bénéficiaires: l'Algérie, Cabo Verde, l'Éthiopie, le Libéria, Sao Tomé-et-Principe, les Seychelles et le Soudan. Les services consultatifs fournis par la CNUCED visent les objectifs suivants: aider les pays accédants à mettre leur régime commercial en conformité avec les accords de l'OMC sans pour autant négliger leurs objectifs et stratégies de développement; sensibiliser les équipes de négociateurs et les parties prenantes aux aspects complexes du processus d'accession; améliorer leur connaissance des règles et disciplines de l'OMC; et renforcer leurs compétences en matière de politique commerciale et de négociation pour qu'elles puissent participer efficacement aux négociations d'accession.
- Par l'intermédiaire de ses cours de formation, la CNUCED continue de jouer un rôle dans le renforcement des capacités des pays africains. En 2013 par exemple, dans le cadre de son cours régional P166, la CNUCED a formé 24 fonctionnaires chargés des questions commerciales originaires de 18 pays africains au renforcement des capacités dans le domaine commercial, en mettant notamment l'accent sur l'élaboration de politiques économiques efficaces, qui mettent les accords commerciaux et les accords d'investissement bilatéraux, régionaux et multilatéraux au service du développement. L'Institut virtuel de la CNUCED, quant à lui, a organisé sept ateliers nationaux de perfectionnement professionnel auxquels ont assisté, au total, 195 universitaires africains, dont 62 femmes. En 2013, dans le cadre du programme de formation portuaire TrainForTrade de la CNUCED, cinq ateliers de formation de formateurs ont été organisés, auxquels ont participé 61 formateurs de 14 pays africains. Onze cours d'une durée de trente heures chacun ont été dispensés en Afrique par des formateurs locaux formés par la CNUCED. Plus de 70 % des 241 candidats (dont 26 % de femmes) ont obtenu le certificat de gestion portuaire moderne après avoir soutenu leur mémoire.
- Grâce aux activités menées dans le cadre du programme SYDONIA de la CNUCED, les recettes douanières des pays en développement ont continué d'augmenter et la durée et le coût des opérations de dédouanement de diminuer. En 2013, le Lesotho a été le quarante et unième pays africain à adopter le Système douanier informatisé de la CNUCED. Cette même année, le Gouvernement rwandais a mis en place un guichet unique électronique afin de faciliter le commerce international en accélérant et en simplifiant les flux d'informations entre les organismes commerciaux et les administrations publiques. Tirant parti des dernières technologies du Système douanier informatisé, ce guichet unique électronique met déjà en relation par Internet une vingtaine d'acteurs (administrations publiques, banques commerciales, agents en douane et transporteurs).